



**Avec les agents territoriaux** du Conseil général



Maxime, Bernard, Léon Valentin dit « Max »





**IMRO: Une imprimerie** qui résiste p. 15



**N°78 - 23° année** Édité par l'IHS CGT 76

**Courriel:** ihscgt76@laposte.net **Site:** www.ihscgt76-lefilrouge.fr

N° ISSN: 1625-4503 N° Siret: 7529047220028

**Directeur:** Jacky Maussion **Responsable de la publication:** Jacky Maussion, Alain Bozec, Sylvain Brière, Grégory Laloyer.

#### Ont participé à ce numéro:

Christine Boulier, Marianne Crevel, Nathalie Villefroy, William Delannoy, Jacky Maussion, Séverine Verdier, Gilles Pichavant.

Iconographie: Gilles Pichavant, syndicat CGT Conseil Général, Archives syndicat CGT de Paris-Normandie. Jacky Maussion, Bertrand Lebouquin, Archives syndicat du Livre CGT de Rouen.

Conception graphique: Médiris 07 67 62 98 21 / www.mediris.fr Numéro d'émetteur: 522992.

Imprimerie: Déposé par éole.

### 2023 SOUTENEZ VOTRE INSTITUT ET LE FIL ROUGE

Cela fait plus de 20 ans qu'existe notre Institut. Vous appréciez notre travail et nos initiatives; aidez-nous à faire connaître « Le Fil Rouge » autour de vous, dans votre syndicat, dans votre comité d'entreprise, dans votre bibliothèque ou médiathèque, dans votre municipalité. Notre Institut CGT d'Histoire Sociale est une association loi 1901. À ce titre, il vit essentiellement des moyens provenant de la cotisation annuelle de ses adhérentes et de ses adhérents, ainsi que grâce au dévouement de ses militants et d'historiens bénévoles.

Depuis quelques mois, tous les adhérents de notre Institut reçoivent, par courriel, une lettre qui les informe de la vie de notre Institut, de ses rendez-vous, de ses initiatives.

# DES SERVICES PUBLICS PARTOUT ET POUR TOUS!

Le mouvement social qui secoue le pays, depuis le début janvier 2023, contre la réforme des retraites voulue par le gouvernement, le patronat, la droite et l'Europe est de nature à remettre en cause l'ordre social établi. Cette lutte, très unitaire, ardemment investie par les salariés de tous secteurs, actifs, retraités, chômeurs, étudiants et lycéens, est inspirée par cette réforme des retraites, mais aussi par une vague de mécontentements divers et variés qui viennent des revendications « non assouvies » sur les salaires et les pensions, le pouvoir d'achat, l'emploi, les conditions de travail, le statut des salariés, les services publics.

Loin du recul social qu'ils combattent, les salariés se demandent comment se faire entendre, conquérir de nouveaux droits, transformer cette société de plus en plus inégalitaire et dirigée contre eux.

Il est donc question de répondre aux grands enjeux posés par le délitement de cette société.

Répondre aux besoins humains de la population est, ainsi, un élément essentiel du progrès social et de la bonne marche de la société.

Les activités relevant de la réponse à ces besoins ne doivent pas être transférées aux entreprises privées, c'est-à-dire au secteur marchand, mais rester dans le domaine public. C'est l'unique moyen de garantir à toutes et tous l'égalité de traitement dans l'ensemble des secteurs que sont l'éducation et la formation, la santé et l'action sociale, l'emploi, la justice et la sécurité, les transports, l'énergie et l'eau, le logement, l'information, la culture et la communication. Pour la CGT, non seulement ces activités sont du ressort du secteur public, mais doivent être gérées de manière démocratique. En effet, il est nécessaire que les citoyens, les salariés de ces secteurs s'approprient leur fonctionnement, leur gestion, leur organisation de telle sorte d'assurer une réponse favorable et adaptée aux besoins d'aujourd'hui.

Les services publics sont de plus en plus présentés comme des coûts alors qu'ils apportent une contribution importante à la richesse nationale, au développement économique, industriel, social et à l'aménagement du territoire. Selon l'INSEE, cette richesse produite dépasse 20 % du PIB du pays en 2015.

Ils contribuent également à l'emploi en représentant 23 % de la population

Créateurs d'une autre répartition et d'une autre efficacité des richesses produites, ils doivent être développés pour le bien-être de tous. Mais la réalité est toute autre. Les moyens financiers manquent cruellement pour leur bonne réalisation.

Dans ce sens, la CGT propose pour les financer, la création d'un pôle financier au service de l'investissement public, une contribution plus juste des impôts des entreprises, la suppression du CICE et de la TVA, une réforme fiscale fondée sur le principe de progressivité de l'impôt, le rétablissement de l'impôt sur la fortune et une harmonisation européenne des taux et bases d'imposition des entreprises.

« Par l'Union vous vaincrez. Etouffez toutes les haines, éloignez tous les ressentiments, soyez unis, vous serez invincibles » (Victor Hugo)

William Delannoy

L'institut confédéral d'histoire sociale engage un travail collaboratif axé sur « le syndicalisme et le service public ». Ses déclinaisons professionnelles et territoriales sont invitées à y participer. Action inédite et en résonance avec l'actualité. les contributions de notre IHS 76 portent sur les convergences syndicales et citoyennes. Après l'article de Sylvain Brière le précédent numéro de notre journal pour la défense du triage de la gare de Sotteville-les-Rouen, nous publions la contribution de Christine Boulier sur le rôle du syndicat CGT des territoriaux dans notre département.



# Le syndicalisme et le service public avec les agents territoriaux du Conseil Général

Complexité des métiers, défense des intérêts des salariés, relations avec les élus, relations avec les usagers, défense du service public des routes en passant par les bacs d'une rive à l'autre de la Seine, petite enfance, salariés des collèges, participation aux diverses structures syndicales... Le syndicat des salariés du Conseil Général est en première ligne sur plusieurs fronts de la proximité des services avec la population.

1 Grève à Fécamp, 12 octobre 2020. Archives syndicat CGT Conseil Général.

Naissance du Syndicat: il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent pas

# Les statuts de notre syndicat CGT du Conseil Général 76 ont été déposés en 1998!

La constitution de notre syndicat a été le produit d'expériences individuelles et collectives qui se sont croisées et articulées.

Il paraît qu'il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent pas...

Notre syndicat est né des rencontres de quatre

femmes: Colette Paul, Marianne Crevel, Nathalie Villefroy et Christine Boulier.

**Colette PAUL** est alors assistante sociale depuis 1962, agent du Département et très connue comme militante de la CGT.

Elle est également reconnue, dans les services de la DDASS, comme professionnelle très engagée dans la défense des revendications collectives auprès du public du quartier de Grammont, dit « *La sablière* », à Rouen où elle exerce son métier. Quartier pilote pour la mise

Par Christine Boulier

LE FIL ROUGE • N°78 - 2<sup>E</sup> TRIMESTRE



2 Grève à Fécamp des ASE, 22 octobre 2020. Archives syndicat CGT Conseil Général

en place de l'un des premiers centres sociaux en France, « La sablière », qui l'est aussi pour accueillir « Le théâtre de l'opprimé » sollicité par Colette Paul pour aider à fédérer les habitants et revendiquer le droit collectif au logement, à l'énergie, aux services publics. Elle y réquisitionne des logements vacants en faisant venir la presse, organise des groupes de paroles avec les habitants et interpelle régulièrement sa hiérarchie pour revendiquer des réponses collectives pour les usagers...

Sur ce quartier, travaille **Christine BOULIER**, éducatrice spécialisée depuis 1980. Secrétaire du syndicat CGT du Centre départemental de l'enfance (établissement Fonction publique hospitalière, mais dont la commission de surveillance est présidée par une élue du Conseil départemental: Collette Privat). Christine Boulier travaille avec sept collègues éducateurs et une maîtresse de maison à « *La petite maison* », structure expérimentale publique, au service de la prévention spécialisée et qui peut accueillir, sans mesures de placement mais en accord avec les familles et travailleurs sociaux, des enfants et des adolescents pour prévenir des crises et des ruptures. Christine Boulier travaille à la Sablière!

En 1985, Colette Paul de la Territoriale, sollicite Christine Boulier de l'Hospitalière, pour que celle-ci siège dans la délégation CGT au Comité Technique Paritaire Central qui est commun au Département et au CDE. Premières aventures syndicales, premières grèves communes pour la défense des services publics et pour de nouveaux acquis!

Christine Boulier quitte le CDE en 1997 et choisit d'aller travailler au Département

**Marianne Crevel**, elle, travaille au Département depuis 1973, comme agent administratif dans les services de la DDASS. On disait alors Commis et elle

exerce ses talents dans les locaux de la Préfecture.

En 1980, elle se syndique à la CGT. Le syndicat CGT du Département est alors celui de la DDASS, animé par Colette Paul, Martine Lelait, Marianne Crevel, Claudette Chantioux, Annick Boitard...

Marianne Crevel a des fourmis dans les jambes et décide, en 1991, de prendre une disponibilité pour aller travailler dans l'association « Jericho », dont le siège se trouve avenue Jean Rondeau à Rouen. Elle y découvre l'action sociale militante, expérimentant, là aussi, des projets de prévention et d'accompagnement des usagers.

Elle est toujours syndiquée à la CGT mais dans la Santé-Action

Sociale. Elle y croise Christine Boulier.

Elle revient au Département en 1997 où elle rejoint le service de l'Aide Sociale à l'Enfance, secteur de Fécamp.

**Nathalie Villefroy**, jeune assistante sociale, travaille à partir de 1988 au Département. Elle se syndique aussitôt à la CGT, en octobre. Très désireuse d'exercer son métier de façon professionnelle, de rompre avec les tendances caritatives d'un héritage encore récent, elle revendique le Service Public de qualité, transparent, au service de la population. Très vite, elle « secoue le cocotier » à son travail et veut faire bouger les lignes dans ce sens.

Quatre femmes syndiquées à la CGT, faites pour se rencontrer.

**En 1997,** Marianne Crevel revient au Conseil général. Colette Paul est jeune retraitée. Christine Boulier arrive en détachement de l'Hospitalière et Nathalie Villefroy poursuit son travail militant et professionnel d'agrégation autour de ses valeurs.

Depuis 1988, le syndicat CGT n'existe plus comme structure au Conseil général: la partition État/Département de la DDASS, le décès de notre camarade Annick Boitard qui l'animait, les convulsions liées à la très lente mise en place de la décentralisation ont eu raison, pour un temps, du syndicat, mais pas de quelques syndiqués(es)!

Christine Boulier, à son arrivée au Conseil général 76, en septembre 1997, sollicite l'Union Départementale CGT qui la met en relation avec Marianne Crevel, Nathalie Villefroy et Colette Paul. Claudette Chantioux, seule syndiquée restant à la Préfecture soutient également la mise en place du syndicat.

#### 1998 : c'est parti!

Le syndicat CGT des Territoriaux de Rouen, dont François Botte, Yannick Bodin, du SDIS, Guy Würcker, secrétaire de l'Union locale de Rouen, Annick Benoit de l'Union Départementale, conjuguent leurs ressources pour soutenir la naissance du syndicat CGT au Conseil Général.

#### Il faut dire que le Conseil général 76 compte 2500 agents alors et que le syndicat CGT semble attendu! Dans tous les sens du terme.

D'une part, la Direction politique et administrative de cette collectivité, marquée par la Présidence de Jean Lecanuet de 1974 à 1993, puis de Charles Revet, reçoit un électro-choc lors de l'annonce, début 1998, de la constitution du syndicat CGT.

Le Président organise une réunion de crise!

Les organisations syndicales représentatives sont alors la CFDT, la CFTC et FO. Dans des services majoritairement dédiés aux missions sociales et médico-sociales, héritières des courants caritatifs, la CFDT et la CFTC entretiennent une vision passéiste du service public. L'arrivée de la CGT provoque une « union sacrée » CFDT-FO-CFTC contre la CGT... union finalement très mal perçue par les collègues!

Les relations entre les élus politiques et les représentants du personnel relèvent jusque-là de la co-administration et les revendications sociales de transparence des services, d'indépendance des fonctionnaires et de professionnalisation du service public semblent n'avoir pas le droit de cité en Seine-Maritime.

(Quelques adhérents de la CFDT font savoir qu'ils seraient peut-être éventuellement intéressés pour rejoindre la CGT et... constituent SUD. Finalement, il aura donc fallu que nous arrivions, que nous réunissions le personnel pour qu'ils expriment certaines divergences avec la CFDT).

D'autre part, l'information de la constitution d'un syndicat CGT au Conseil Général fait venir en Assemblée Générale et dans les réunions du personnel des agents qui sont demandeurs d'autre chose que de la cogestion.

La CGT se constitue avec nos quatre militantes et dépose ses statuts. Nathalie Villefroy est secrétaire générale du syndicat. Marianne Crevel et Colette Paul secrétaires adjointes, Christine Boulier, encore en détachement, est trésorière.

# 1998 : la CGT n'a pas encore d'élus dans les instances mais impose de bénéficier de droits syn-

**dicaux:** nous obtenons du matériel et un local CGT à l'entresol, régulièrement victime d'importants dégâts des eaux usées! Les premiers syndiqués s'en souviennent...

Le contexte d'alors est celui de la réorganisation des Unités Territoriales d'Action Sociale que veut imposer la Direction. Des coupes claires sont programmées dans les services. La CGT multiplie les initiatives en direction du personnel, organise ses premières réunions publiques et doit d'emblée croiser le fer avec les élus départementaux... et la CFDT!

Nous construisons ainsi, pierre par pierre, notre syndicat CGT qui ne pourra se présenter au suffrage du personnel que lors des prochaines élections professionnelles en 2001.

## La complexité des métiers : la CGT du Conseil général 76, véritable « interpro » !

Le Conseil général 76, c'était alors 2500 agents et 120 sites. Surtout constitué de services dédiés au social, il comptait beaucoup de personnels féminins (même si les secrétaires de la CFDT, de la CFTC, de FO et le président de l'APSM étaient des hommes!). Assistants de service social, puéricultrices de PMI, éducateurs de l'Aide Sociale à l'Enfance, personnels administratifs et techniques sont très majoritairement des femmes. Nos premières réunions regroupent surtout des cadres qui seront pour beaucoup nos premiers adhérents

## En 1998, le Département reprend en régie directe les bacs! Choc des cultures!



Mariniers et marins, matelots et ouvriers des ateliers des bacs, agents des berges sont des hommes. Ils arrivent à contre-cœur au Conseil Général, car leur métier c'est la navigation ou la mécanique, et ils sont en liens étroits avec la CGT des Ports et Docks ou de la marine marchande pour les bacs maritimes.

Cerise sur le gâteau, leurs interlocuteurs syndicaux sont des... interlocutrices.

Dans notre petit local CGT, nous faisons connaissance et tissons des liens inédits.

Tournées de services sur les bacs, rencontres avec les matelots et capitaines dans les timoneries. Passée la première surprise méfiante de voir embarquer des femmes CGT, le contact est fructueux, facilité par les camarades CGT des Ports et Docks et des marins. Les affiches porno épinglées dans les maisons de mari-

3 Manifestation des salariés du Conseil Général. Archives syndicat CGT Conseil général.



4 La Commission Exécutive élue lors d'un congrès récent. Archives syndicat CGT Conseil Général.

niers disparaissent à la demande des militants qui nous accompagnent.

## La rencontre avec les agents du Parc de Clères : c'est aussi ça, la vraie vie des collectivités !

Le service public a cela d'extraordinaire et de rassurant qu'il est le produit de l'histoire des femmes et des hommes. Et son modelage n'a pas toujours été de la seule volonté des élus politiques.

Le Parc de Clères a été légué au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris par Jean Delacour, riche botaniste et zoologue. Ce legs ne durera qu'à une condition: que le contrôle scientifique soit assuré par le Muséum et que ce Parc conserve sa vocation d'accueil d'animaux en liberté et d'espaces paysagers non artificiels. Le Parc, localement, est administré par le Conseil général, les personnels sont rémunérés par lui mais notés et représentés par les instances du Muséum national.

En 1998, lorsque nous faisons connaissance des agents, ils sont sous la tutelle du Muséum, ne connaissent pas leurs collègues du Conseil général et n'ont jamais vu un représentant syndical. Vétérinaires, soigneurs, capacitaires, jardiniers, nous accueillent à bras ouverts et, rapidement, exprimeront des revendications liées particulièrement à la défense du service public, de leur outil de travail contre la marchandisation de cette mission de service public.

Les musées, dont le musée historique de la Corderie *Vallois*, le DOJO, certains centres médico-sociaux très excentrés, le Pont de Brotonne, et ses agents affectés aux péages montrent combien ces services publics sont enracinés dans les territoires, connus des habitants et souvent laissés pour compte par le Conseil

général: agents précaires, peu qualifiés, qui auraient dû être titularisés depuis des années, agents qui méconnaissent leurs droits.

#### La multitude des métiers exercés au CG et des sites du service public nécessite une connaissance approfondie des agents et des missions...

Les réseaux de contacts de Marianne Crevel, estimée comme professionnelle et comme militante, la confiance inspirée par notre combativité en AG du personnel nous permettent de tisser de vrais liens partout où nous « tournons » et tenons des réunions décentralisées.

Les statuts des agents sont également multiples: agents territoriaux, agents hospitaliers ou de l'État mis à disposition, marins de la Marine marchande, contractuels de droit privé, cadres d'emploi en voie d'extinction... Nous menons des bagarres inédites et indispensables: les conditions de travail et déroulements de carrières des agents de services sont quelquefois dignes d'une autre époque, ils sont oubliés dans un coin, comme des femmes de la Lingerie, affairées à l'entretien des nappes pour les cérémonies organisées par le Président, ou les femmes de ménage de l'Hôtel du Département, surnommées par Marianne le « Corps de balais ».

Tous ces agents sont les plus modestes, les plus invisibles. Des femmes, transparentes et isolées qui retrouvent une place. Et dont certaines se syndiquent, une grande première!

Les agents du Pont de Brotonne font les 3x8, sont contractuels, pour certains depuis quinze ans et n'ont jamais vu un représentant syndical!

Les agents du Port de Fécamp, pour beaucoup venus

de la DDE, sont des agents épuisés par leurs conditions de travail et très revendicatifs. Très vite, ils s'organisent avec la CGT.

Toutes les filières de métiers sont présentes au Conseil général sauf celle de la sécurité.

Dix-sept statuts sont réunis (État, Hospitalière, Ports et Docks, Marine marchande, contractuels de droit privé, assistants familiaux...).

# En 1997, quinze ans après les premières lois de décentralisation, les départements apparaissent comme de véritables « laboratoires » d'expérimentation des transferts de missions, de compétences et de personnels.

Pour autant, nous sommes loin d'avoir une organisation départementale lisible et la collision des organisations encore centralisées et des pans partiellement décentralisés crée un chaos inédit, (qui, d'ailleurs, dure aujourd'hui encore après les lois RGPP, MAPTAM, CAP 2022, TFP, 4D... La dislocation des services et le dépeçage progressif des départements génèrent instabilité dans les missions, discontinuité du service public).

#### ... et une équipe syndicale au caractère nécessairement bien trempé

Colette Paul nous a aidées à constituer le syndicat CGT. Marianne Crevel, Nathalie Villefroy et Christine Boulier le construisent. La solidarité sans faille de l'équipe syndicale permet de travailler dans la confiance, dans la combativité, en lien avec l'« interpro ».

Notre ambition commune est de construire la CGT comme outil de défense et de conquêtes.

Nous mettons rapidement en place une Commission Exécutive qui apparaît vite comme le véritable organe dirigeant et d'impulsion de notre syndicat: cette commission débat, décide, se fixe des objectifs de construction. Souvent, nous l'élargissons pour permettre à des camarades de mieux connaître le syndicat.

Notre nombre, alors, encore restreint d'adhérents le permet et cela crée de véritables liens de fraternité dans le combat.

Le débat est souvent nécessaire dans le syndicat : très vite, les adhérents expérimentent les pressions exercées par les élus politiques sur l'action syndicale autant que sur les missions de service public.

Dès cette époque, la décentralisation apparaît comme lourde du danger de féodalisme et de clientélisme.

Notre syndicat CGT, très vite, réaffirme son absolue indépendance vis à vis de tout élu et de tout parti et revendique le Service public comme bien commun appartenant aux citoyens et non à une assemblée délibérante.

Cette clarification a un effet de courroie d'entraînement et de nombreux salariés, excédés par l'instru-



mentalisation politique et électoraliste des services nous rejoignent. Attachés à leurs missions, convaincus que le service public est une chance démocratique s'il est garanti par des agents protégés par le statut, nos collègues, dont beaucoup de cadres, se tournent vers la CGT et cela vertèbre notre syndicat.

# La défense des intérêts des salariés et les relations avec les élus : formateur !

1998, c'est aussi la Loi sur les 35 heures. La CGT n'a pas encore d'élus mais a des militants! Les « négociations » s'ouvrent, au Conseil général 76 comme ailleurs, pour leur mise en place. Des assemblées générales du personnel ont lieu, dans lesquelles nous défendons la défense des conquis collectifs, la création des postes pour compenser la réduction du temps de travail et la transparence dans les discussions Direction/représentants du personnel.

Des collègues, que nous ne connaissons pas encore, font savoir qu'ils nous soutiennent.

5 Christine Boulier, ex-secrétaire générale du syndicat CGT du Conseil général. Archives syndicat CGT Conseil Général. Les syndicats localement représentatifs perdent pied. Des manifestations ont lieu devant le Conseil général, en même temps que se tient le Comité Technique Paritaire.

Jamais auparavant autant d'agents n'ont été mobilisés devant l'Hôtel du Département sur des revendications aussi précises.

Cette mobilisation oblige les représentants du personnel à une suspension de séance pour venir rendre compte et s'engager sur les revendications.

Cette mobilisation inédite a lieu sous un soleil de plomb: le lendemain, la *Biafine* était de rigueur!

#### Cette période a modifié grandement les relations:

la sortie régulière de tracts CGT partant des revendications du personnel construites dans les services et des mobilisations interprofessionnelles a amené les autres organisations syndicales à s'exprimer et à informer le personnel et à sortir des tracts! Les réunions CGT les ont contraint à venir rendre compte de leur mandat. Cette période a également imposé à la Direction à sortir de sa réserve et à exprimer jusque dans l'hémicycle son « pari » que « jamais la CGT ne se construirait au Conseil général ».

Ce faisant, notre petit syndicat essaimait, ralliait et se construisait. Nous jetions les bases de nos listes pour les élections professionnelles de 2001.

La visite de 200 sites, la rencontre des très nombreux métiers, la connaissance des missions, statuts et des organisations de travail n'ont pu se faire que grâce au travail collectif et aux liens construits avec les collègues. Plus nous établissions avec les professionnels du département les cahiers de revendications, plus nous étions sollicités, par des catégories de personnel silen-

cieuses et ignorées jusque-là. Parmi elles, les assistants familiaux, précaires parmi les précaires, les agents d'entretien des centres médico-sociaux.

Les rapports avec les élus ont également évolué: notre indépendance revendiquée, notre positionnement de défense du service public au service de la population les a bousculés. Même les élus attachés au service public ont, dans un premier temps, peu apprécié notre manque de « collaboration » à la mise en œuvre des décisions politiques. Nous les interpellions avec nos collègues sur la mise en danger de sites ou de missions. Nous intervenions pour une gestion démocratique des fonds publics et mettions sur la place publique des aberrations. Parmi elles, certaines étaient directement liées au féodalisme insufflé par la mise en place de la décentralisation, qui donnait des ailes aux petits seigneurs locaux au département: Aéroport de Boos, Port de Newhaven, rachat de l'École normale...

Les relations avec les élus ont été parfois compliquées et tendues. Nous les enjoignions d'être cohérents entre les paroles et les actes. Ils n'étaient pas habitués.

#### Les relations avec les usagers se sont vite imposées et le travail « interpro » aussi.

Notre syndicat CGT a été très vite confronté à l'obligation d'établir constamment le lien entre revendications du personnel et la revendication d'un service public de qualité.

Rien dans l'actualité n'échappait à cette logique: revendication d'effectifs pour garantir le service public de proximité, maintien des sites locaux, qualité des réponses aux besoins, égalité de traitement...

Un exemple: la défense des traversées sur la Seine par



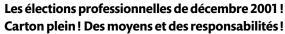
Manifestation au Havre contre la réforme des retraites à points. Archives syndicat CGT Conseil général. les huit passages d'eaux départementaux avec la continuité routière et l'égalité d'accès!

Les mobilisations avec nos camarades mariniers et marins ont donné lieu à d'épiques rencontres avec les associations d'usagers, à des conférences de presse, à la rencontre d'élus.

Sur le plan interprofessionnel, l'idée a grandi dans notre syndicat que la défense du service public devait devenir une priorité pour toute la CGT.

Nous avons mandaté Christine Boulier à l'Union Départementale pour défendre la mise en place d'un Collectif CGT départemental Services publics. Non seule-

ment il existe et vit toujours, mais il a fait des petits dans les Unions locales!



Nous rongions notre frein. Malheureusement, les mariniers et marins sont intégrés trop tard pour figurer sur les listes électorales.

Ne disposant pas de moyens syndicaux, c'est l'aide volontaire et bénévole de nombreux collègues, le système D et la constance qui nous ont permis de tenir. Nous ne remercierons jamais assez les copains, et les enfants de camarades qui ont fait de la mise sous pli le week-end!

Nos listes CGT, constituées d'adhérents CGT! avaient été déposées pour le Comité Technique Paritaire, pour le CHS-CT, pour les Commissions Administratives Paritaires des catégories B et C. Nous nous étions offert le luxe de déposer une liste CGT pour le CTP Assistants familiaux!

Il n'y a que dans la liste de catégorie A, celle des cadres, que nous n'avions pas pu déposer pour ce premier scrutin, car il nous manquait un nom, malgré le soutien de nos collègues.

Nos équipes étaient formées pour ce jour de scrutin. Nos scrutateurs au complet. Organisés en roulement, nous savions que nous devrions être vigilants toute la journée. Les mariniers, agents des berges et des ateliers sont présents et nombreux, bien qu'encore non-électeurs.

Le matin du scrutin, à notre arrivée peu avant l'ouverture des bureaux de vote, la DRH d'alors refuse l'accès au café aux représentants CGT, au motif que nous n'étions « pas représentatifs »! Baroud d'honneur. Le soir, la CGT arrive deuxième syndicat sur cinq. La CFDT perd presque 35 %. La CFTC disparaît.



La CGT est première organisation en C, deuxième en B et au CTP.

Pour notre jeune syndicat CGT, c'est l'épreuve du feu! Notre fonctionnement syndical nous permet de travailler très collectivement, de croiser les informations, de faire sans cesse des aller et retour entre instances représentatives et collègues dans les services.

Nous organisons des réunions du personnel avant les instances : cela garantit qu'elles ne se déroulent pas hors de la réalité des agents.

Nous pouvons dire que la solidarité à toute épreuve qui cimente notre collectif syndical nous soutient et nous permet de garder le sourire même par grand vent! Et il y en a eu, des tempêtes, des mauvais coups, des revers et des coups de gueule!

Les élus de la collectivité doivent désormais préparer les instances car nous leur demandons des comptes. Notre syndicat se renforce, grossit, se construit, avance.

Les moyens syndicaux dont nous disposons désormais nous permet de nous déployer vraiment, d'envoyer nos camarades en formation, de participer à l'activité « *interpro* », Marianne Crevel est élue à la Commission Exécutive de l'Union Locale de Rouen, Christine Boulier à la Commission exécutive de l'Union départementale.

Notre travail syndical et le sérieux dont nous faisons preuve a raison des réticences des camarades surpris d'avoir des interlocutrices. Nous contraignons la Direction à nous respecter. Nous poussons la CFDT dans ses retranchements et les autres élus du personnel doivent se mettre au boulot!

Lors des Commissions Administratives Paritaires, nous imposons des négociations et l'adoption de critères transparents, et respectueux du statut: les dérouleCongrès du syndicat CGT en 2007, Séverine Verdier. secrétaire générale actuelle du syndicat, **Christine Boulier** qui fut la deuxième secrétaire générale du syndicat après Nathalie Filleroy. Archives syndicat CGT Conseil Général.



Manifestation contre la retraite à points avec les territoriaux de Rouen. Archives syndicat CGT Conseil Général.

ments de carrière ne sont plus l'affaire de chance ou d'entregents mais un enjeu revendicatif qu'apprécient et soutiennent nos collègues.

La démocratie est à l'ordre du jour pour nous!

En réunion de CAP, les élus CFDT se plaignent: c'est dérangeant et « on ne faisait pas comme ça avant! » En effet, les instances ne seront plus jamais des chambres d'enregistrement: c'est notre objectif. Le CHSCT n'est pas un « service » de la Direction où l'on cogérerait la mise en œuvre de mesures gouvernementales. Le CTP est pour nous un lieu d'appui pour nos revendications.

Nous exerçons aussi de nouvelles responsabilités: les sollicitations pleuvent, les services se font entendre, et nous avons parfois du mal à prioriser nos initiatives. Nous sommes toutefois soutenus et appuyés par des agents de tous les services.

Nous commençons également à imposer des relations de respect avec les autres élus du personnel.

Dans les instances, si la Direction se tourne systématiquement vers la CGT au terme de leurs interventions, les autres syndicats commencent à accepter de travailler sur certains points en intersyndicale.

Nous avons imposé l'idée que les revendications du personnel sont forcément en lien étroit avec la défense du Service Public et des réponses aux usagers.

2004 : le Conseil départemental 76 « bascule » à gauche, avec une majorité Parti socialiste-Parti communiste français. Il passe de 2500 agents à 4200 par le transfert des agents de l'État.

Objectivement, les relations Élus-syndicats évoluent. Plus de dialogue, plus de transparence. Plus d'accessibilité également: nous pouvons être reçus et intervenir lorsque nous le souhaitons. Nous sommes plus respectés dans les instances. La période 2004-2008 est une période très fructueuse: notre syndicat se renforce, partout.

Notre commission exécutive s'étoffe.

Plus de dix ans après l'acte I de la décentralisation, les TOS des collèges arrivent au département. (Ceux des lycées à la Région). Ils sont plus de mille agents techniques de catégorie C. La CGT y est majoritaire. Au Conseil général, nous les connaissons. Les mobilisations de 2006 contre le projet de réforme des retraites ont également porté la revendication des TOS contre leur décentralisation et nous y avons participé. Les liens

fraternels tissés avec eux permettrons qu'ils constituent à leur arrivée une section CGT de notre syndicat, même s'ils conservent alors, pour la plupart, leur statut de l'État en choisissant de rester en Détachement sans Limitation de Durée (DSLD)

Les agents des centres d'exploitation des routes de la DDE sont également transférés aux départements. Ils sont 600. Agents techniques de catégorie C, pour la plupart, ils restent affiliés à leur syndicat CGT SNPTRI. Les nouveaux embauchés se syndiquent, eux, au CG. Dans l'« interpro », les camarades n'ont pas toujours pris la mesure de cette revendication pour un Service Public unifié et égalitaire sur le territoire et ne mesurent pas l'importance, pour les camarades concernés, du respect fraternel de leurs choix revendicatifs. Des débats ont lieu d'ailleurs dans la CGT dans tous les départements! Certaines directions syndicales CGT préfèreraient que les copains transférés optent pour le statut territorial et se syndiquent à la fédération CGT des Services publics.

Au Conseil général 76, nous décidons de respecter leurs affiliations fédérales. Donc, nous continuons de travailler avec les camarades CGT en « *interpro* ». Nous préparons ensemble les instances. Nous organisons régulièrement, à l'Union Locale de Rouen des réunions regroupant CGT CG, CGT SNPTRI, CGT Région, CGT DDE, CGT SGPEN, CGT marins...

Nous tissons des liens qui aujourd'hui demeurent. Ce positionnement sera constructif puisque presque tous les camarades transférés ont aujourd'hui rejoint notre fédération!

Néanmoins, le débat sur l'affiliation se poursuit avec la Coordination CGT des services publics. Débat, parfois tendu. Finalement, les représentants de la fédération se rangeront à notre avis et à notre volonté de respecter les différentes affiliations professionnelles de nos adhérents.

Cette période est riche d'avancées parmi lesquelles: conditions de travail des agents les plus exposés, cycles de travail, titularisations et stagiairisations, protection sociale, embauches massives pour compenser les 35 heures...

Notre Commission exécutive réaffirme régulièrement l'indispensable indépendance de la CGT en toute circonstance. Si des relations plus constructives se nouent avec des élus à l'écoute du personnel, des pressions quotidiennes pèsent sur notre syndicat. Le Président se risque à affirmer en instance que « si la CGT vote contre ses décisions politiques, c'est que nous sommes à droite ». Quelques camarades, récemment encartés au Parti Socialiste tentent de peser pour que « nous soutenions mieux la nouvelle majorité ».

L' « interpro » est parfois frileuse à soutenir nos revendications.

Notre syndicat adopte et fait connaître une motion réaffirmant sa stratégie revendicative.

## Élections de 2008 : la CGT devient le premier syndicat, gagne des élus dans toutes les catégories!

La Commission exécutive de notre syndicat demeure le lieu de décisions mais le syndicat doit mieux s'organiser. Crise de croissance? Nous avons besoin de mieux fédérer nos adhérents.

Le personnel est passé de 2500 à 5600 agents. En outre, la Direction politique du Conseil général prône le « dialogue social » qui, clairement, ne relève pas du vocabulaire revendicatif de la CGT. Multipliant les groupes de travail, elle travaille à vider les instances de ses prérogatives et tente d'entraîner les représentants du personnel dans une forme de cogestion. Les relations, en 2008, se tendent.

Dans un contexte national d'aggravation des coups contre le statut de la Fonction publique, de réduction des moyens pour le Service public, les coups contre le personnel pleuvent au Conseil général: centres médico-sociaux supprimés massivement, centres d'exploitation des routes, services regroupés, réorganisation frénétique des services, mise à mal de l'encadrement... Pour mettre en œuvre sa politique, l'exécutif change de DGS, de DRH, et bientôt de Président.

Cette tension des rapports sociaux au Conseil général 76 éclaire ce que la CGT défend depuis le premier jour: quelle que soit la majorité politique, nous avons affaire à des employeurs et devons garder le cap en partant des revendications et intérêts du personnel pour répondre aux besoins de service public des usagers.

## Et vingt ans après? La continuité et des enjeux revendicatifs de taille!

Notre syndicat CGT est resté première organisation jusqu'en 2018 où, à 25 voix près, la CFDT a pris les devants... provisoirement! Un petit rappel pour ne jamais perdre le terrain et les services de vue.

5000 agents, des réorganisations qui se multiplient, la menace sur les postes et les services et des bagarres nationales sur la défense du statut laissent peu de répit! Marianne Crevel est aujourd'hui retraitée et active synManifestation dans les rues de Rouen. Archives syndicat CGT Conseil général.



dicalement dans l'Eure, de même que Christine Boulier, dans le Lot. Nathalie Villefroy est toujours une active syndiquée, répondant présent quand elle peut, même si l'encadrement dont elle fait partie conduit un management destructeur!

Elle est le lien emblématique entre toutes ces générations qui ont construit un syndicat CGT en partant de zéro.

Près de 400 adhérents plus tard, notre syndicat agit toujours dans la continuité.

Une Commission exécutive rajeunie mais comptant encore des militants de la première heure, anime le syndicat et fait face avec sérieux et engagement à tous les enjeux qui sont les nôtres: Loi de transformation de la Fonction Publique, fusion des instances, Loi 3DS, réformes des services publics, métropolisation et transferts... et avant tout revendications pour le progrès social, le bien-être au travail et les moyens pour le service public répondant aux besoins de tous.

**EXIQUE** 

**RGPP**: Révision générale des politiques publiques.

**MAPTAM**: Modernisation de l'Action publique territoriale et Affirmation des Métropoles.

**CAP 2022 :** Comité Action publique 2022. **TFP :** Loi de Transformation de la Fonction publique.

**4 D**: Déconcentration, Décentralisation, Différentiation, Décomplexification.

**CHS CT :** Comité d'Hygiène et de Sécurité, Conditions de Travail.

**TOS :** Agents titulaires ou non des employés des collèges dans le Département.

**DDE :** Direction départementale de l'Équipement

**SNPTRI :** Syndicat National des Personnels Techniques, Réseaux et Infrastructures CGT.

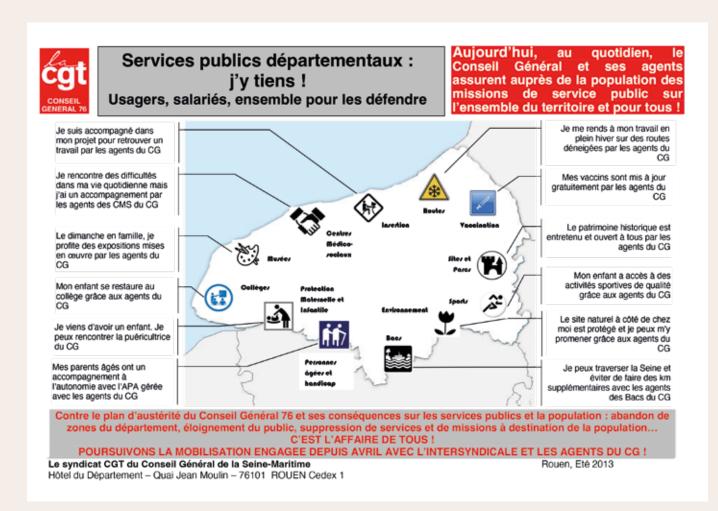
**SGPEN:** Syndicat général Personnel Éducation nationale.

**DGS**: Directeur général des Services.

**LOI 3 DS :** Loi relative de la Différentiation, Décentralisation, Déconcentration, portant diverses mesures de Simplification de l'action publique locale.

**CICE :** Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

**DDASS :** Direction départementale des Affaires sociales et sanitaires.



Tract été 2013 contre le plan d'austérité.

Archives syndicat CGT Conseil général.

Tract 2019 concernant la loi sur la fonction publique.

Archives syndicat CGT Conseil général.



# A tout le personnel du CD76 RETRAIT DU PROJET DE LOI FONCTION PUBLIQUE!

#### Venez nombreux

Rouen le 15 mai 2019

n 2006 : FRANCE TELECOM est privatisée. Son PDG déclare « en 2007, je ferai les départs d'une façon ou d'une autre, par la porte ou par la fenêtre ».

De 2007 à 2010, ce sont 22 000 postes supprimés. Une vague de suicides frappe le personnel, dont 35 entre 2008 et 2009 suite à la mise en place de la politique de déstabilisation systématique des salariés et de réduction massive des effectifs. Au nom de quoi ? De 7 milliards de dividendes pour les marchés financiers et les actionnaires.

Le procès de LOMBARD, alors PDG de FRANCE TELECOM, a lieu actuellement.

#### France Télécom, un cas isolé?

ujourd'hui, le gouvernement MACRON veut imposer le projet de loi DUSSOPT, dit Loi de modernisation de la Fonction Publique avant l'été.

Son objectif:

- Réduire les effectifs d'au moins 120 000 postes,
- Plus de précarité encore en développant le recours aux contrats,
- Plus d'arbitraire et de favoritisme (affaiblissement des CAP, individualisation croissante de la rémunération et des déroulements de carrière au bon vouloir des directions),
- Plus de mobilités contraintes, moins de démocratie sociale.
- ♠ Plus d'externalisation de services publics, Tout ça veut dire moins de droits pour les agents, et moins de services publics au service des citoyens.

Pour empêcher toute contestation et mobilisation face à ce projet destructeur, le pouvoir politique développe les opérations de violences policières inédites contre les manifestants...

t au CD76 ? Après avoir déjà supprimé 500 postes entre 2015 et 2017 (voir tracts précédents), soit presque 10% des effectifs (hors Assistants familiaux), le Département renforce sa casse des services publics départementaux avec la mise en œuvre du contrat stratégique.

Un seul objectif : diminuer les dépenses ! Un levier : réduire les effectifs de 5%...

Les restructurations incessantes, les fermetures ou concentrations de sites, la suppression de missions et de postes, l'augmentation de la charge de travail sont les outils utilisés par la Direction.

Pour empêcher toute contestation et mobilisation, elle isole les agents !

Aujourd'hui, ce sont les agents RSI, le FSL, les EJE, la Crèche, le CeGIDD, des centres des routes...

Et Demain?

#### Ça ne vous rappelle rien ?

# Nous ne resterons pas isolés. Nous sommes tous concernés ! Rejoignez-nous, pour cela vous pouvez nous contacter

- Par téléphone au 02 35 03 67 75
- Par mail à l'adresse suivante syndicat-cgt@seinemaritime.fr

C'est maintenant que ça se passe!

Les délais sont courts mais n'ayons aucun doute, la Direction du

CD76 et le Gouvernement ne nous attendront pas!

Local CGT Conseil Départemental de la Seine Maritime- Hôtel du Département Cours Clémenceau –Bâtiment D – Porte D01014 – CS 56101 \_76101 ROUEN cedex ☎: 02 35 03 67 75 - fax: 02.35.03.29.96- SYNDICAT-CGT⊛seinemaritime.fr

# IMRO: UNE IMPRIMERIE QUI RÉSISTE

Par Jacky Maussion Le 29 septembre 1975, les travailleurs de l'IMRO (Imprimerie rouennaise) décident l'occupation de leur entreprise. L'utilisation de leur outil de travail leur a permis d'imprimer des tracts, des papillons, des brochures, des affiches destinés à sensibiliser l'opinion publique sur les problèmes de l'imprimerie en France. Ce conflit qui va durer plus de quatre mois intervient en pleine restructuration du secteur.

1. Paris-Normandie du 4 février 1972

2. En mai 1975, Emilien Amaury, patron du Parisien libéré, liquide son imprimerie de la rue d'Enghien à Paris. Son but: se débarrasser des ouvriers du livre CGT et d'un des acquis de la Libération. Il choisit l'affrontement. Les ouvriers, innovant et multipliant les formes de luttes, vont résister. La grève va durer 28 mois et va marquer l'histoire sociale et celle de la presse.

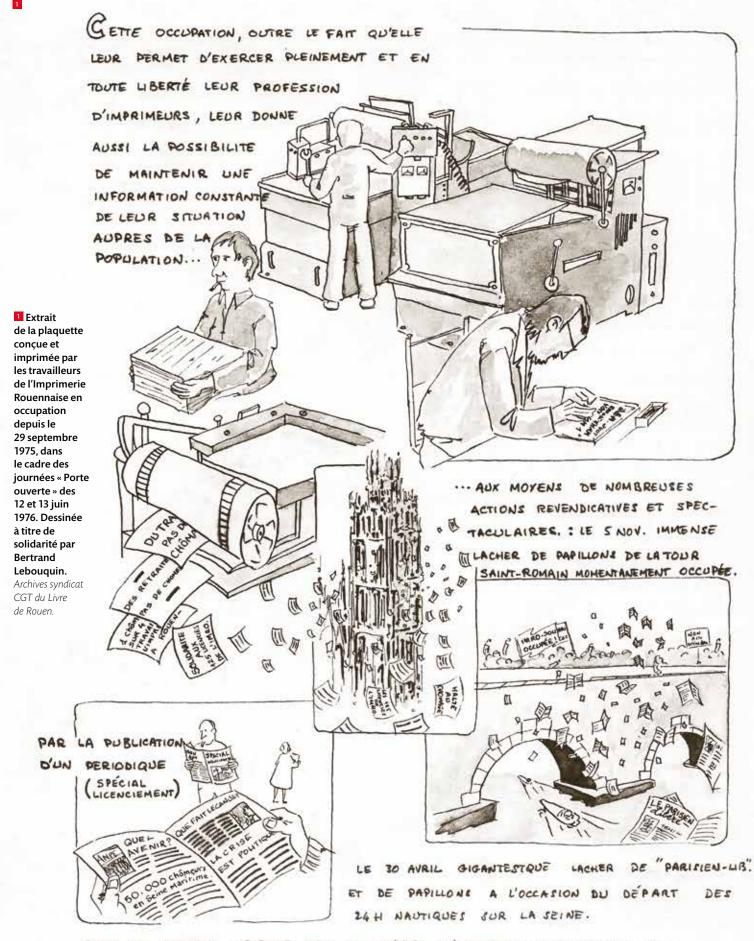
Manifestation des salariés de l'IMRO. Archives syndicat du livre CGT de Rouen.

Les cinq départements normands comptent en 1972 plus de 70 imprimeries. Le journal Paris-Normandie<sup>1</sup> rend compte d'une réunion des patrons imprimeurs qui laissent présager les difficultés à venir: « Tous les problèmes qui préoccupent la profession ont été abordés. En premier lieu, les récentes augmentations de salaires qui élèvent l'indice de la masse salariale de 18 pour cent. C'est d'autant plus grave, estiment les patrons que non seulement les prix sont bloqués par le contrat antihausse gouvernemental, mais bien plus encore par la concurrence. Les marges bénéficiaires risquent donc de diminuer compte tenu d'une productivité difficile à améliorer puisque les imprimeries sont déjà suréquipées et qu'il semble difficile de demander plus à la fois aux machines et aux hommes. Nos chances de profit s'estompent ont dit en substance les imprimeurs... Du coup l'emploi s'en ressent. Quelques imprimeries même, non seulement envisage de diminuer leur personnel, mais de fermer purement et simplement. Environ deux mille licenciements sont à prévoir. Chiffre de taille, puisque 110 000 salariés travaillent dans l'imprimerie. Le reclassement dans la profession parait improbable. Répé-

tons-le, les affaires en péril sont signalées à Paris. Rien de semblable, en Normandie, semble-t-il ».

À l'évidence, les patrons normands sont loin d'anticiper pleinement la crise qui se profile à l'horizon. Deux ans plus tard, le fleuron de l'Imprimerie en France, « Néogravure », se trouve dans une situation difficile, le signal d'alarme, à l'évidence, que l'industrie graphique connaît une conjecture orientée vers la faillite. La revue de la Fédération CGT des travailleurs du Livre « Imprimerie Française » de novembre 1974 énumère les conséquences immédiates: le siège social emploie 269 personnes; l'imprimerie Chaix, à Saint Ouen: composition et offset, 752 personnes; l'imprimerie Crété à Corbeil-Essonnes, impression offset, impression hélio, façonnage: 1167 personnes. L'imprimerie Desfossés, à Issy-les- Moulineaux, hélio et façonnage, 969 personnes. Le terrain de cette usine est déjà vendu; l'activité édition, à Paris, 64 personnes; la Société nationale d'éditions artistique (NEA) à Lille, impression hélio, 715 personnes; l'imprimerie Oberhur, à Rennes, composition, impression offset, fiduciaire, 1268 personnes; la Société parisienne des encres, à Choisy-le-roi, 19 personnes; les établissements Braun, à Mulhouse, impression hélio, 340 personnes. Plus de 6000 salariés (cadres, ouvriers, employés) sont donc directement concernés; avec les sous-traitants, les fournisseurs et bien entendu les familles, ce sont plus de 20 000 personnes qui sont touchées. La Normandie ne va pas éviter l'orage et la casse: l'imprimerie commerciale d'Yvetot est liquidée en novembre 1974. L'imprimerie Caron-Ozanne à Caen est occupée depuis le 3 juin 1975, plusieurs licenciements sont annoncés et la nomination d'un nouveau PDG, par intérim, laisse peu d'espoir. Depuis le 10 octobre, une importante imprimerie à Evreux, employant 140 salariés est en administration provisoire depuis le 10 octobre 1975. Dans le même temps, le conflit avec la direction du « Parisien libéré » se poursuit<sup>2</sup>.





DONT LE PRINCIPAL OBTECTIF EST DE DONNER À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION UNE INFORMATION NON TRONQUÉE SUR LES EFFETS DU CHÔMAGE DANS LA RÉGION ROUENNAISE AINSI QUE SUR LES LUTTES SYNDICALES ET POCIALES MENÉES PAR LES TRAVAILLEURS EN FRANCE.

3 Les salariés très mobilisés manifestent. Archives syndicat

Archives syndica du Livre CGT de Rouen. La Fédération CGT des travailleurs du Livre étend son cri d'alarme à la situation de la presse: « Des 203 quotidiens qui existaient en 1946, il en reste aujourd'hui moins de 90... dont 9 à Paris. Les augmentations des matières premières et en premier lieu du papier, des PTT, de la SNCF, de l'AFP, accentuent encore le déséquilibre des quelques journaux indépendants des puissances d'argent. La publicité, dans les mains de groupes financiers, ne représente pas le facteur d'équilibre économique qu'elle pourrait jouer. Nous ne pouvons prétendre que la presse est libre quand des régions entières sont couvertes par un seul journal. Dans ce secteur, ce sont encore les salariés qui paieront les conséquences d'une politique néfaste et des luttes d'influence ».

Dans ce contexte les salariés de l'imprimerie rouennaise, L'IMRO, vont tenter de sauver leur entreprise. En décembre 1974, les effets d'une gestion désastreuse entraînent une demande de 35 licenciements et la remise en cause des avantages acquis. Après huit jours de grève avec occupation, la reprise du travail intervient sans modifications des conditions de travail, ni licenciements. C'était là une victoire sur la garantie de l'emploi. Après un bref répit, la situation se dégrade, avec notamment une orientation de la clientèle sur une autre entreprise, orientation dirigée, selon le syndicat CGT, par la direction. « Le licenciement des 125 travailleurs de cette entreprise représente un potentiel d'emploi sur la région rouennaise ».3 L'entreprise est déclarée en liquidation de biens le 30 septembre 1975.

#### Le feu couve sous la braise

Quelques semaines avant la décision d'occuper l'entreprise, deux réunions du Comité d'entreprise se tiennent entre une réunion du Conseil d'administration les 30 et 31 juillet 1974<sup>4</sup>. En introduction M. Bellanger, pour la direction, des difficultés financières. « L'entreprise devra, pour le 5 août payer 31 millions alors que les rentrées ne sont que de 17 millions ». Pro-

3. Journal quatre pages Spécial licenciements édité par « travailleurs de l'IMRO ».

4. Notes manuscrites des comptes rendu.



pos confirmés par le directeur général, M. Lainé:« Nous ne produisons pas assez. Il faut plus de travail et le produire mieux. Si, courant septembre, la production ne s'est pas améliorée, il faudra diminuer les horaires dans les services non productifs ou être moins dans l'entreprise. Nous ne sommes pas compétitifs dans ce que l'on produit (temps trop longs, mal travaillés, donc prix plus élevés). Il faut améliorer la production et faire l'effort nécessaire sur le commercial ». La conclusion choisie en vue du redressement de la situation se résume à quelques aménagements de plusieurs services et à la suppression de plusieurs postes, qui vont du licenciement au départ en retraite anticipé.

Le Conseil d'administration va entériner toutes les mesures proposées par la direction. Les délégués du collège ouvrier, au cours de la deuxième réunion du Comité d'entreprise se déclarent en complet désaccord avec les six licenciements programmés. Le Président directeur général et le directeur général de l'IMRO, décident de diminuer leurs appointements et informent les représentants du personnel que « le personnel licencié fera le préavis d'usage suivant l'ancienneté ». M. Marquis, délégué syndical, proteste sur le licenciement de membres du personnel qui ont participé à l'agrandissement et à l'essor de l'IMRO depuis plus de 20 ans. Il demande une réunion de la commission paritaire de l'emploi. Les délégués du collège ouvrier déclarent s'opposer à tous licenciements sans reclassement préalable et concluent: « Six licenciements. À qui incombent cette situation? au personnel productif ou à une mauvaise gestion? ».

La direction envoie les lettres de licenciement le 12 août. Une entrevue entre un délégué syndical et un inspecteur du travail se solde par l'annulation de ces lettres pour non-respect de la loi sur les licenciements collectifs. En revanche, un accord verbal est donné pour les deux licenciés qui ont plus de 60 ans. Les délégués syndicaux insistent sur le fait que tout reclassement devrait d'abord être conçu au sein de l'entreprise rappelant que le temps de travail est de 47 heures par semaine. Tout est à refaire pour la direction.

Avant même l'ouverture de la réunion du Comité d'entreprise qui se tient à la rentrée, le 24 septembre 1974, en présence de deux administrateurs judiciaires, le délégué syndical, M. Marquis, introduit une personne étrangère à l'entreprise qui vient témoigner. Elle affirme qu'elle a passé une commande de 500 calendriers, il y a une dizaine de jours. Il lui a été répondu que l'entreprise ne prenait plus de commande et de s'adresser à l'imprimerie Fernandez. Ce client confiait ses commandes à l'IMRO depuis 10 ans. Il produit, à titre de preuve un exemplaire du devis fourni par l'imprimerie Fernandez. Le directeur général de l'IMRO se contente de déclarer qu'il va mener une enquête.



Le dépôt de bilan a été déposé la veille, la réunion vise à informer les délégués des deux hypothèses retenues pour la suite : soit la société continue son activité sous le contrôle d'un syndic avec un nombre restreint de personnel soit la liquidation de biens et fermeture de l'entreprise.

#### Légion d'honneur pour Mérite social

Avant le déclenchement du conflit, mais au moment de l'annonce des premiers licenciements, le directeur général et président de l'imprimerie IMRO, monsieur Lainé, s'était vu remettre la légion d'honneur des mains de Jean Lecanuet, alors maire de Rouen et ministre de la Justice. La fine fleur rouennaise réactionnaire était réunie à cette occasion: Le conseiller général de droite, M. Danet, le président du Lyons'Club, M. Poudret, le directeur de Paris-Normandie, M. Leprettre, et quelques autres. Selon le Ministre une telle distinction se justifiait pleinement: « Ce sont vos qualités d'homme liées à votre valeur professionnelle, le désintéressement et le dévouement que vous avez témoignés à la cause sociale qui vous valent cet honneur ».

Le syndicat va réagir assez vivement: « Nous nous permettons de faire ici une mise au point, aujourd'hui anodine pour Paris-Normandie, mais qui revêt pour nous, ouvriers de l'IMRO, une grande importance. En effet, quand ce quotidien honnête parle de "dévouement à la cause sociale" nous pensons qu'il soit important de préciser que ce dévouement allait en général

au profit de tout ce beau monde cité ci-dessus. Bien sûr, nous avons bénéficié de temps à autre de ce "dévouement à la cause sociale" notamment en décembre 1974 au moment où M. Lainé eut la condescendance à demander aux délégués ouvriers du Comité d'entreprise de bien vouloir créer une commission dans le but de dresser la liste de 35 camarades à licencier, notre directeur général ayant l'âme trop sensible pour établir la liste lui-même. Aujourd'hui, nous sommes 125 ouvriers de l'Imprimerie Rouennaise au chômage ».

#### Allez-vous faire imprimer ailleurs!

Les maquettes, les films, les logos, créés par l'imprimerie constituent un petit trésor. Le syndicat va d'ailleurs accuser la direction de l'entreprise de s'être accaparé des films offset réalisés depuis trois à quatre ans. La restitution va être exigée par les délégués du Comité d'entreprise auprès du syndic. Les délégués vont même évoquer qu'une plainte pour vol soit déposée. Mais déjà le bateau prend l'eau, des clients informent le directeur de l'entreprise qu'ils vont aller se faire imprimer ailleurs, à l'exemple des Editions Lesourd: « ... une décision de reprise de travail à l'IMRO, se prolongeant de jour en jour, nous nous trouvons dans l'obligation de confier, cette année, l'avancement et l'impression du Guide du pétrole à nos deux imprimeurs, avec lesquels nous sommes en rapports constants... Nous vous emprunterons les plombs, clichés et tout autre matériel nécessaire à l'impression... ». Les Éditions Gallard, eux, s'adressent directement à Manifestation de soutien aux salariés de l'IMRO. À droite, Bernard Isaac et Gérard Roger, respectivement secrétaire général de L'Union départementale et secrétaire général de l'Union locale de Rouen. Archives syndicat du Livre CGT de Rouen.

5 Secrétaire général de la CGT de 1967 à 1982.



Chaufour depuis quatorze mois... sans parler du Parisien-Libéré dont le conflit dure depuis plus d'un an et auquel « La Vie Ouvrière » accorde une place particulière. Pour le responsable du journal « les cas ne sont pas isolés, il s'agit de l'avenir de l'industrie graphique française ». La conclusion de son courrier fait état « d'un choix dramatique chaque semaine avec une pagination limitéE ». Il précise: « Chaque documentation envoyée par les grévistes en lutte est précieuse, elle renforce le dossier et permet à la rédaction du journal de mieux appréhender ce qui se joue avec la casse des imprimeries ».

5 Manifestation dans les rues de Rouen. Archives syndicat du livre CGT de Rouen.

Georges Séguy<sup>5</sup>. Ils éditent depuis des années l'Annuaire de la Maroquinerie, l'Annuaire de la Droguerie, le Guide International Mode Publicité Services. Un gros client qui prend assez mal le refus des grévistes de laisser sortir ce matériel. Ils précisent: « À défaut d'une solution satisfaisante, notre avocat nous conseille de déposer plainte pour séquestration de biens et entrave à l'exercice de notre travail ». Un dirigeant du syndicat s'en ouvre au cours d'une manif à un représentant de la Fédération CGT du Livre. La réponse ne se fait pas attendre : « Je t'adresse la photocopie que les Éditions Gallard ont adressée à Georges Séguy qui nous l'a transmise. Il est indispensable qu'avec les copains de l'IMRO vous réfléchissiez sur cette question, notamment voir si le matériel en question est ou non propriété de l'éditeur; d'autre part, vous analyserez le coût du risque éventuel ».

#### Pas d'IMRO dans la Vie Ouvrière

Durant le conflit, le journal de la CGT « La Vie Ouvrière » ne publiera pas d'information sur la grève à l'IMRO. La direction du syndicat exprimera son amertume. « Voilà pour le moins une chose incompréhensible » écrit l'un des responsables du journal dans un courrier en date du 3 mai 1976. Chargé de suivre pour la « Vie Ouvrière » le très lourd dossier de l'imprimerie (presse et labeur), ce dernier admet que la direction syndicale « a raison dans l'absolu ». « Mais dans l'absolu seulement » précise-t-il. Chaque semaine « La Vie Ouvrière » traite des problèmes de l'imprimerie en France, une grande enquête sur le sujet vient d'ailleurs d'être publiée. En même temps que l'IMRO, quatorze autres imprimeries sont occupées, certaines depuis longtemps: Hélice-Lorraine depuis onze mois, SPEA et Hélio-Cachan depuis dix mois,

## 16 juillet 1976 : expulsion des grévistes par les forces de police

Pendant les quatre premiers mois, les responsables du syndicat ont tenté de nouer un dialogue avec les pouvoirs publics. En vain! les appels du pied réitérés en direction de Jean Lecanuet, maire de Rouen, ministre de la Justice, sont par exemple, restés lettre morte.

Le 27 janvier 1976, les travailleurs occupant l'entreprise sont cités en référé. Ils doivent libérer les locaux. À partir de ce jour, tout dialogue avec les représentants du gouvernement fut impossible.

Pour lutter contre ce mutisme, les travailleurs de l'IMRO ont alors entrepris des actions plus directes: occupation de Paris-Normandie et de la Cathédrale, lâcher de papillons au départ des 24 heures motonautiques de Rouen, nombreux collages d'affiches dans la région rouennaise.

En mai 1976, lors d'une entrevue le syndic leur annonce que les charges devenant de plus en plus lourdes, il n'envisage qu'une seule solution: l'évacuation de l'imprimerie.

Le vendredi 16 juillet, à quatre heures du matin, les forces de l'ordre interviennent. Huit cars de CRS quittent la caserne de Darnétal et se regroupent place de l'hôtel de ville. Pendant ce temps, 120 gardiens de la paix, des inspecteurs en civil et des membres des renseignements généraux, quadrillent le quartier de l'imprimerie rouennaise. Avertis de cette intervention, les quatre ouvriers qui se trouvaient à l'intérieur de l'entreprise abandonnent les lieux. L'information circule très vite auprès des différents médias, et auprès des différentes structures des organisations syndicales. Le même jour, une manifestation est organisée par l'Union locale de Rouen et par l'Union départementale des syndicats CGT. Des arrêts de tra-

5. Secrétaire général de la CGT de 1967 à 1982.

vail par solidarité sont également décidés par la Fédération des Travailleurs du Livre CGT dans la plupart des imprimeries.

### De la journée « portes ouvertes » aux exclusions

Afin de populariser la lutte auprès de la population, des journées « portes ouvertes » sont organisées les 12 et 13 juin 1976. À l'issue de cette initiative des divergences de conception du syndicalisme mâtinés d'un fond politique entre quelques délégués et l'Union départementale des syndicats CGT et la Fédération des Travailleurs du Livre vont être dévoilés au grand jour. Ces divergences duraient depuis des années. La grève avaient fait taire ces divergences au nom de l'efficacité et de la solidarité. Mais la présence d'un certains nombre de stands lors de ces « journées portes ouvertes » vont faire réagir la Fédération des Travailleurs du Livre: « ... outre la surprise de constater le champ clos de combat idéologique qu'était devenue l'IMRO (avec ses stands LIP-CFDT, Caron-Ozanne-CFDT, le MIR chilien, le Comité contre l'apartheid en Afrique du Sud), une plaquette intitulée les "obstinés de

l'IMRO" proposait des formules d'action-choc pour maîtriser le grand capital, à savoir le refus de se rendre aux urnes. En revanche, rien n'était dit sur nos objectifs, rapatriement des travaux, sur ceux de la CGT, sur le Programme Commun ».

Une déclaration publiée en septembre 1976 par le syndicat du livre de Rouen clôt « l'affaire » en annonçant l'exclusion de six syndiqués dont le secrétaire du syndicat de l'IMRO: « À la suite de ces « journées portes ouvertes » l'Union départementale a proposé aux militants de L'IMRO une réunion commune afin d'avoir une explication franche et claire et que l'action menée à l'IMRO redevienne conforme aux orientations de la CGT, seule, capable de défendre les intérêts des travailleurs.

Le 16 juillet 1976, les occupants de l'IMRO étaient expulsés par les forces de police. Aussitôt informée, la 22<sup>e</sup> section ainsi que les Unions locales et l'Union départementale, appelaient les travailleurs à cesser le travail et à participer à la manifestation organisée devant l'entreprise évacuée par la police.

Le 22 juillet, un comité extraordinaire décidait à l'unanimité que toutes les actions des anciens occupants de l'IMRO seraient menées en accord avec l'organisation

syndicale du Livre de Rouen.

Les éléments contestataires de l'orientation syndicale étaient présents ce jour-là et ne sont pas intervenus pour contester cette décision. Cela ne les a pas empêchés un mois plus tard de sortir un journal « Spécial licenciements » qui prétendument au nom des travailleurs de l'IMRO, syndiqués CGT, calomniait notre organisation syndicale.

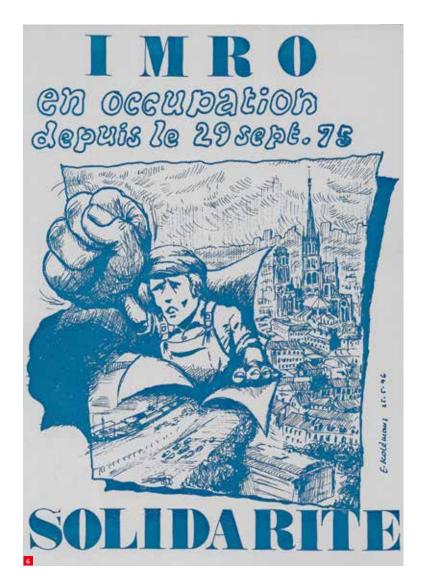
Six anciens occupants seulement ont participé à la rédaction de ce journal, les autres occupants n'avaient pas eu connaissance de sa sortie. C'est là une conception assez spéciale de la démocratie.

Le 20 septembre 1976, le comité syndical se réunissait en séance extraordinaire pour demander des explications aux six syndiqués en question.

Ceux-ci, par la voix d'un des leurs, faisaient savoir que ce journal continuerait à sortir tous les mois, et dans les mêmes conditions.

Le comité syndical ne pouvant accepter qu'une minorité gauchiste, parle au nom des syndiqués CGT, a donc été amené à son grand regret à prononcer l'exclusion de ces six travailleurs à l'unanimité moins un bulletin blanc ».

**6** Carte postale éditée par les salariés de l'IMRO. Archives syndicat du livre CGT de Rouen.



Plaquette présentant l'entreprise éditée par les salariés de l'IMRO durant la grève. Archives syndicat du Livre CGT de Rouen.

Tract édité
par le syndicat
du Livre de
Rouen. Archives
syndicat du livre de
Rouen.

#### Mise au point et reclassement

Dans une ultime parution de « Spécial licenciement », les mis en cause publient une mise au point: « Nous ne regrettons rien de ce que nous avons fait. Nous refusons les attaques dont nous sommes l'objet qui démoralisent et inquiètent de nombreux travailleurs de l'IMRO, mais également des travailleurs d'autres entreprises... Nous avons le sentiment d'avoir accompli notre devoir de travailleurs en lutte... ». Dans le même temps, la Préfecture, les journaux « Paris-Normandie » et « Liberté Dimanche » communiquent des chiffres concernant le reclassement des salariés de l'IMRO. Des chiffres contestés par le syndicat. Selon ce dernier 81 salariés sur les 125 n'ont pas retrouvé d'emploi équivalent. Les 44 qui ont été « reclassés » n'ont pour autant retrouvé un emploi stable et équivalent. Seulement 36 d'entre eux ont retrouvé un emploi dans leur profession, dont 9 seulement avec un contrat à durée indéterminée. Des stages de reconversion proposés par l'ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi) n'ont pas permis de déboucher sur un emploi dans une nouvelle profession. 8 ont été « reclassés » dans des emplois divers (chauffeurs, manœuvres, OS), certains avec une perte importante sur leur salaire.

**1953** Création de l'Imprimerie Rouennaise par Louis Bellanger.

1963 Décès de Louis Bellanger, son fils, Jean-Louis prend la succession.

1967 L'Imprimerie Lainé en difficulté fusionne avec l'Imprimerie Rouennaise.

1969 Le collège ouvrier du Comité d'entreprise découvre des « *indélicatesses* » du comptable, fondé de pouvoir.

**1974** Premiers effets d'une mauvaise gestion des deux directeurs: 35 licenciements.

**Septembre 1975** Dépôt de bilan : 125 ouvriers licenciés.







Max Valentin (à gauche) devant la porte des PTT à Rouen en 1968. Photo collection Gilles Pichavant.

Figure emblématique du mouvement ouvrier dans notre département, le décès de Max Valentin au début de l'année 2023, a donné lieu à un hommage de Gilles Le Gac, ancien secrétaire général du syndicat CGT des PTT. Nous publions le texte de Gilles Pichavant, membre de notre Institut, que l'on peut retrouver dans le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier « Le Maitron ». Valentin Maxime, Bernard, Léon, dit « Max » est né le 26 juin 1926 à Notre -Dame-de-Bondeville. (Extraits).

# Maxime, Bernard, Léon Valentin, dit « Max »

Fils de parents ouvriers, Max Valentin commença à travailler comme bûcheron en 1940. Deux ans plus tard, il fut aide-cuisinier chez Peugeot.

Le 21 septembre 1944, Max Valentin entra comme auxiliaire au service des lignes aériennes des PTT à Rouen. Il adhéra à la CGT dès que se reconstitua le syndicat CGT des PTT à l'automne de cette année-là. Il fut élu membre de la commission exécutive du syndicat CGT des PTT de Seine-Maritime lors de son congrès en 1945, au titre des jeunes.

À l'époque de la scission syndicale en 1947, il était au

service militaire qu'il effectua en Algérie. Sa libération fut anticipée parce que son frère Jean Valentin était mort en déportation à Birkeneau-Auschwitz et avait été déclaré « Mort pour la France » le 30 janvier 1947. Lorsque Max Valentin rentra en Seine-Maritime, il fut affecté à la Recette Principale de Rouen comme facteur, puis nommé au Havre le 1er janvier 1948 comme Agent des lignes au Service Souterrain. Aussitôt installé au Havre, il demanda sa mutation pour le Service Souterrain de Rouen, qui lui fut accordé un an après. À sa première notation on peut lire en appréciation « Agent

Par Gilles Pichavant

LE FIL ROUGE • N°78 - 2<sup>E</sup> TRIMESTRE

donnant de grands espoirs », suivi d'une baisse de note pour fait de grève.

Le 15 juin 1953, lors d'une assemblée générale convoquée pour protester contre les mesures prises par l'administration sur le remboursement des frais de mission et de déplacement, il proposa, et la décision fut prise, d'aller le jeudi 18 juin 1953, déposer en délégation de masse les revendications auprès du directeur régional, sans se déclarer en grève, et en utilisant les véhicules servant à transporter les équipes sur les chantiers. C'était une innovation. Le Ministère ayant donné l'ordre au directeur régional de ne recevoir personne, le personnel resta sur place toute la journée, les véhicules garés sur le boulevard. Cette action fut connue comme un véritable évènement au niveau national, dans les métiers de ligne, et servi comme modèle par la suite.

Congrès départemental des PTT en 1975.

Photo collection Gilles Pichavant. Max Valentin dirigea, cette même année, la grande grève du mois d'août. Une action qui fut décisive au redressement de la CGT dans le département au détriment de Force Ouvrière.

Toujours au cours de cette année, il participa à une délégation de la Fédération CGT des PTT en URSS, délégation conduite par Georges Frishmann, secrétaire général de la Fédération.

En 1954, il fut élu membre de la Commission exécutive de la Fédération CGT des PTT, et le resta jusqu'en 1984.

Ce n'est qu'en 1957 qu'il fut élu au bureau départemental du syndicat CGT des PTT de Seine-Maritime. Il fut élu au titre de la section des services techniques. Le lendemain, il fit voter une grève de 24 heures, à la fois pour la paix en Algérie et pour les revendications professionnelles.

En 1960, il devint le secrétaire général du syndicat CGT des PTT en Seine-Maritime et le resta jusqu'en 1982. Comme secrétaire général du syndicat, de 1961 à 1966,

il anima une campagne revendicative dans le cadre de l'informatisation des chèques postaux de Rouen, qui amena une réduction du temps de travail à 36 heures, et même 35 heures dans certains services.

Il anima le syndicat pendant les grandes grèves de 1968 et de 1974. Tirant les expériences de 1953 où le mouvement de grève avait été cassé alors que se tenait tous les jours une Assemblée Générale regroupant l'ensemble du personnel de la ville de Rouen, le syndicat CGT des PTT, première organisation syndicale du département, s'opposa à la tenue de telles réunions au cours de ces deux grands mouvements. Il imposa l'organisation de la lutte au niveau de chaque service, les sections syndicales pilotant les comités de grève, leurs militants animant les assemblées générales de services.

En 1982, il retrouva une responsabilité de secrétaire

régional pour la Haute-Normandie, à la suite de la division de la Normandie PTT en deux régions administratives distinctes.

Au plan national, Max Valentin fut élu en 1954 membre de la commission exécutive fédérale, puis membre du bureau fédéral en 1970. Au plan interprofessionnel, il fut élu membre de la commission exécutive de l'Union locale de Rouen et de celle de l'Union départementale de 1962 à 1987. Il fut membre du bureau de l'Union départementale de 1964 à 1970.

De 1962 jusqu'aux ordonnances de 1967, il fut administrateur de la Caisse primaire de la Sécurité sociale de Rouen et de celle de la Caisse régionale, régulièrement réélu sur la liste CGT. Jusqu'en 1966,

il fut administrateur des Hôpitaux de Rouen, de l'hôpital du Belvédère de Mont-Saint-Aignan et du Centre départemental de l'Enfance à Canteleu.

Max Valentin ayant adhéré à la Jeunesse communiste à la Libération, puis au Parti communiste français, il devint le secrétaire de la section de Maromme de 1950 à 1955, puis en 1956, devint le secrétaire de la section de Rouen Gauche. En 1952, il fut élu au Comité fédéral de Seine-Maritime, puis membre du Bureau fédéral durant une vingtaine d'années.

Max Valentin a pris sa retraite en 1984. Il se retira d'abord à Ectot-l'Aubert près d'Yvetot, puis à Anneville-Ambourville.

Sources: Archives Comité National du PCF. Archives du syndicat CGT des PTT, archives département de Seine-Maritime, site de Damétal. Enregistrement de Max Valentin en 1998, par Gilles Pichavant. Archives de la Fédération CGT FAPT. Antoine Fiszlewicz, Haute-Normandie Pages d'Histoire Sociale Témoignages de syndicalistes, édité par l'IHS CGT 76 et le Comité Régional de Normandie, octobre 2009. Notice de Jean Valentin, son frère, sur le site mémoire vive. Notes de Jacques Defortescu.

# Bibliothèque du syndicat et de l'Union Locale

Nous vous proposons les six dernières éditions de notre revue le Fil rouge.

Tous ces numéros sont disponibles au siège de notre Institut, 161, rue Pierre Corneille, Maison du Peuple, Sotteville-les-Rouen. Permanences, 3° mardi du mois de 14 heures 15 à 17 heures à Sotteville-les-Rouen. Tous les mardis de 14 heures à 17 heures au Cercle Franklin, 119, cours de la République au Havre. Courriel: ihscgt@laposte.net. Téléphone: 09 82 40 45 19



#### N° 72

Au sommaire: Édito de Jacky Maussion: Un monde meilleur est possible. Dossier: La solidarité en temps de grève par Florent Godguin. 1943-1944: Syndicalisme et résistance ouvrière à l'usine Bréguet au Havre par Rebecca

Shtasel. Notes de lecture, Jacky Maussion: Pages d'histoires de la Raffinerie Total Normandie ouvrage collectif. Dresser-Rand: Comme une usine dans la ville ou laisse-moi de dire...
Mazeline Albert Perrot. Notes de lecture, Jean-Louis Jégaden CGT Navale, une histoire havraise, ACH 1995-2000, de l'espoir à la désillusion, Jean-Denis Dupéroux.



#### N° 74

Numéro hors-série. Au sommaire: Édito de Lionel Lerogeron: Prêtres-Ouvriers: le parti du travail contre celui du capital. Dossier: Engagement dans les luttes ouvrières en Haute-Normandie des Prêtres-Ouvriers et de militants d'Action

Catholique par Marius Bastide et Alain Bozec. Ce numéro hors-série se décline en plusieurs articles: Le contexte socio culturel havrais des années 1945; les équipes féminines dans la Mission de France; de la JOC, à l'ACO, à la Mission ouvrière; le « renouveau » des paroisses, être plus proche de la vie des habitants; les cheminements vers les Prêtres-Ouvriers; portraits de militants; chanson de Claude et Jean-Marie Huret.



#### N° 76

Au sommaire: Édito de Pierre Lebas: On n'a pas reculé à Verdun, on ne reculera pas à Franklin. Dossier: La grande grève des métallos de 1922 par Jacky Maussion. Chronologie d'une grève de 111 jours. Salaires, dividendes et les pavés du cours

de la République par Jean Legoy. La CGTU et la lutte des



#### N°73

Au sommaire: Édito de Sylvain Brière: Comme une... Dossier: Quelques faits marquants de la période communarde en Seine-Inférieure. (Reprise de l'article de Guy Décamps, membre de l'Institut CGT d'Histoire Sociale des cheminots et

membre de l'IHS CGT 76, rédigé en 2000, Fil rouge n°8). Retour sur l'exposition, la Commune de Paris, origine et déclenchement. La Commune de Paris vue par Bruno Braquehais. Notes de lecture, Florent Godguin: La Commune de Paris cet évènement-monde, Quentin Deluermoz.



#### N°75

Au sommaire: Édito de Jacky Maussion: Une retraite pour les vivants pas pour les morts. Ce numéro est entièrement consacré au texte de Gilles Pichavant: L'augmentation ou le livret, 1825 : une coalition et sa répression dans les vallées

du Cailly et de l'Austreberthe.



#### N° 77

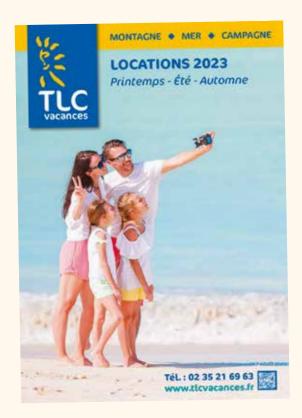
Au sommaire: Édito de Grégory Laloyer: La maîtrise publique pour le progrès social dans l'intérêt de tous. Dossier: le syndicalisme et le service public, par Sylvain Brière. À Sotteville: triage SNCF et voix militantes pour le rail public. Marcel

Paul, un projet en héritage par François Duteil. Bibliothèque du syndicat et de l'Union locale.

chômeurs. Notes de lecture, Jacky Maussion, Le nucléaire par ceux qui le font, paroles de salariés, Sébastien Ménesplier et François Duteil. Hommage à Marius Bastide.



TLCVacances et l'Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine Maritime, c'est une longue histoire née d'une passion commune pour l'Éducation populaire, celle qui ouvre les consciences, rapproche les hommes, ouvre les perspectives d'un monde solidaire, fraternel au service exclusif du bien-être de l'humain et de son environnement.



CES, Syndicats, Associations, seul ou en groupe, ne perdez plus votre temps; pour vos prochaines vacances, choisissez l'efficacité, le contenu, l'esprit militant qui vous anime.

#### Choisissez TLC Vacances!

Une garantie de qualité au plus juste prix.

CONTACT:

Téléphone: 02 35 21 69 63

Courriel: réservations@tlcvacances.fr

Site: www.tlcvacances.fr

**TLC Vacances**, bien connue pour son parc de **mobil-homes et de campings** répartis sur tout le territoire français, propose plus de 2S destinations, choisies avec soin. À la montagne, au bord de la mer, de la Bretagne à la Corse et jusqu'en Espagne...

**TLC Vacances**, organisateur de **voyages**, propose tout au long de l'année de profiter des plus belles destinations. En village vacances, en hôtels-clubs, en circuits... Découvrez toutes ces destinations, au départ de Paris ou des aéroports régionaux. Et le monde, ses réalités sociales, culturelles s'ouvrira à vous!

**TLC Vacances**, organisateur, propose des **sorties en autocar sur mesure**. Vous pourrez ainsi découvrir les plus belles régions de notre territoire. Sorties en parc de loisirs à la journée ou en week-end, découverte de Musées, soirées spectacle et dînerscabaret... Tous vos devis sur mesure!

**TLC Vacances**, propose son service de **billetterie** Online. Découvrez ses coups de cœur (Promo parc d'attraction, billets de cinéma, spectacles locaux...) mais aussi son service de réservations pour l'ensemble des spectacles partout en France.